

FICHE PRODUIT **GLI INDIVIDUELLE**

LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER EN FRANCE C'EST

3,26 %
DE LOYERS
IMPAYÉS
ESTIMÉ
EN 2014



ENTRE
15 ET 20 %
DES PROPRIÉTAIRES
BÉNÉFICIENT
D'UNE ASSURANCE
LOYERS
IMPAYÉS

126 441
DEMANDES
D'EXPULSION
EN 2016



90%
DES PROPRIÉTAIRES
BAILLEURS
GÈRENT
EUX MÊMES
LEURS BIENS
IMMOBILIERS

2 ANS

C'EST LE TEMPS POUR
QU'UNE PROCÉDURE
D'EXPULSION
ABOUTISSE,
ELLE EST DONC
LONGUE ET COÛTEUSE.
Frais d'huissier jusqu'à 3 000€
Frais d'avocat entre 1500 et 2000€



93%
DES IMPAYÉS
DE LOYERS
SONT ISSUS D'UN
ACCIDENT
DE LA VIE

Sources : http://www.lesechos.fr/26/02/2016/LesEchos/22138-161-ECH_loyers-impayes---que-vaut-le-nouveau-dispositif-visale--.htm
<http://professoral.edhec.com>

1. UNE SOLUTION ADAPTÉE AUX BESOINS DE VOS CLIENTS !

QUI PEUT SOUSCRIRE À NOTRE OFFRE GLI INDIVIDUELLE ?

- Les propriétaires de biens immobiliers et les SCI

NOS GARANTIES GLI

- Garantie des détériorations immobilières jusqu'à 10 000€
- Garantie en cas de départ prématuré ou décès du locataire
- Loyers mensuels impayés : garanti jusqu'à 2 500€ /mois sur 30 mois
- Plafond de garantie jusqu'à 75 000€
- Frais de procédures et de litiges illimités
- Protection Juridique jusqu'à 5 000€ /sinistre
- Possibilité de garantir les locataires déjà en place dans les lieux

LES PLUS DE L'OFFRE GLI

- Un tarif adapté selon le profil de votre locataire
- Un taux d'appel à partir de 2,56% TTC et hors frais
- Des conditions de solvabilité élargies : Possibilité de garantir les locataires en CDD, les intérimaires et les intermittents du spectacle
- Un taux d'effort jusqu'à 38%